

Lettre municipale du 14 juillet 2020

Pour un été 2020 actif et sûr :

14 juillet Fête Nationale: rassemblement festif traditionnel avec les précautions nécessaires (12h apéritif offert par la municipalité suivi du traditionnel pique-nique républicain dans le jardin public. **APPORTEZ VOS VERRES ET COUVERTS.** Les tables seront en nombre suffisant et disposées pour garder des distances et le gel sera mis à dispositions pour lavage des mains... Les boulistes pourront étrenner la nouvelle surface de gravier aménagée le long de la salle des fêtes.

Dès maintenant et jusqu'au 4 septembre, participez à l'élection du projet cantonal pour le budget participatif du département. Pour Montignac, c'est le projet 1084 « restaurer collectivement un patrimoine rural » présenté par l'association du Moulin. Ci-dessous les modalités de participation et la fiche présentant le projet et, pour mémoire, les limites du canton de Val de Dropt, le "canton" n'étant aujourd'hui qu'une circonscription électorale des conseillers départementaux, à ne pas confondre avec la communauté des communes (carte ci-dessous).

Concoutez à l'embellissement du bourg en proposant vos idées : en les concrétisant sur un dossier d'images joint ici mais qui sera disponible à l'épicerie et distribué le 14 juillet sur un support papier. Le Comité d'animation organisera une journée d'exposition des projets le 23 août journée festive au cours de laquelle vous pourrez indiquer vos préférences !

Le Comité d'animation ressuscite « Saturnin » : journal trimestriel des activités associatives qui sera également distribué le 14 juillet sous sa version papier. Par la suite si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations du comité d'animation par courriel, communiquez-lui votre adresse de messagerie et votre accord à : e.caponi@orange.fr

La traversée du bourg est désormais limitée à 30 km/h comme indiqué sur les panneaux disposés aux entrées (cette mesure de sécurité a été jugée préférable à des obstacles physiques tels que chicanes ou dos d'âne).

Et, pour que cet été reste festif, continuez à respecter les gestes barrières (réduire les contacts physiques, lavage des mains, port du masque dans les endroits confinés) !

